



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

Madame Béatrice Métraux
Conseillère d'Etat
Cheffe du DINT
Château cantonal
1014 Lausanne

Pully, le 25 février 2013

Contre projet direct à l'initiative « Sauver Lavaux III »

Madame la Conseillère d'Etat,

A l'issue de la consultation à laquelle vous avez l'amabilité de nous associer, la réponse de l'UCV soutient la position Commission Intercommunale de Lavaux (CIL) .

Pour mémoire, en 2009, notre association s'était déclarée favorable à la révision de la Loi sur le Plan de Protection de Lavaux. Cette législation a ainsi été étudiée en collaboration avec les communes et tous les partenaires. Elle permet ainsi de préserver aussi bien la qualité du paysage que le dynamisme de l'économie viticole, sans oublier l'autonomie communale. De surcroît, la LLavaux est en parfaite adéquation avec la plan de gestion du site inscrit au Patrimoine mondial. Toutes les instances politiques l'ont soutenue comme une véritable réponse à l'initiative jugée excessive. Le Parlement Cantonal l'a adoptée en 2011. Elle est entrée en vigueur en 2012.

Dès lors, un contre-projet proposé moins d'un an après cet accord nous paraît non seulement inutile mais un signal extrêmement négatif à l'égard des partenaires qui ont approuvé cette loi.

Une commune plaide toutefois pour le choix entre l'initiative et le contre-projet, tout en relevant qu'il devra impérativement tenir compte de la dimension socio-économique et humaine et non pas être uniquement axé sur l'aspect visuel.

Par conséquent, l'UCV relayant la position largement majoritaire du district s'oppose à l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative. Subsidiairement, si la voie du contre-projet devait néanmoins être choisie, nous vous prions de consulter les communes du district, la CIL et l'UCV pour qu'il soit rédigé de la manière la moins contraignante possible en tenant compte de l'économie viticole.

Vous remerciant de l'intérêt porté à ces lignes, veuillez croire, Madame la Conseillère d'Etat, à l'expression de notre considération respectueuse.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

Brigitte Dind

La juriste :

Ana Isabel Azevedo